

Sommet de l'Oratoire (2 072 m)

Bayons



La Laupie (OT La Motte du Caire)

Le cheminement en crête vers le point culminant de l'Oratoire offre une vue imprenable sur l'ensemble des massifs entourant les Monges. Le panorama est époustouflant et vertigineux ! Le retour s'effectue par la forêt, avec une petite halte au lac des Monges.

Depuis le parking, l'itinéraire monte en forêt et rejoint la crête de la colle et le sommet de l'Oratoire. Il se poursuit par un parcours en crête de toute beauté par les sommets de Clot Ginoux et de La Laupie pour atteindre le col de Clapouse. Après une brève traversée de pâturages, le parcours descend en forêt jusqu'au point de départ en passant par le lac des Monges.

Informations pratiques

Pratique : Randonnée pédestre

Durée : 6 h 30

Longueur : 15.9 km

Dénivelé positif : 858 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Hors des sentiers battus, Randonnée en montagne

Itinéraire

Départ : Gué de Garnaysse, Bayons

Arrivée : Gué de Garnaysse, Bayons

Balisage :  GR®  PR

1.  **Ravin de Garnaysse** (1 350 m) - Suivre sur la gauche la piste avant le gué de Garnaysse (). Laisser à gauche la piste de forestière des Vergères et continuer sur celle de droite.
2.  Dans la deuxième épingle, laisser la piste pour s'engager sur un sentier à gauche. Celui-ci prend rapidement de l'altitude par une dizaine de lacets jusqu'à la sortie de la forêt.
3.  **Crête de la Colle** (1 840 m) - Sur la large crête de la Colle, prendre en montant à droite en direction du sommet de l'Oratoire.
4.  **L'Oratoire** (2 072 m) - Au sommet, suivre la crête sur la droite plein sud (nombreux jalons ). C'est une très longue crête, vertigineuse par endroit qui passe par les sommets de Clot Ginoux et de la Laupie jusqu'au col de Clapouse.-
5.  **Col de Clapouse** (1 692 m) - Prendre la branche de droite du GR®6 en direction du lac des Monges. Traverser les pâturages, franchir un gué puis peu après rejoindre une piste peu marquée. La suivre sur quelques centaines de mètres. Au niveau d'un poteau en bois, continuer par le sentier à gauche. Rapidement, il s'engage dans la forêt puis rejoint une large piste forestière.
6.  **Le Pradon** (1 590 m) - La suivre en descendant à droite et atteindre le lac des Monges.
7.  **Lac des Monges** (1 544 m) - Continuer à droite la piste jusqu'au parking (). Traverser la zone de stationnement et 50 m après, prendre la piste à gauche. Juste après une barrière ONF, quitter la piste en tournant à droite sur le sentier et descendre dans la forêt. Rejoindre plus bas la large piste et la suivre sur la gauche. Au carrefour suivant, prendre la piste de droite et la suivre jusqu'au gué de départ.

Itinéraire inscrit au Plan Départemental de la Randonnée des Alpes de Haute-Provence.

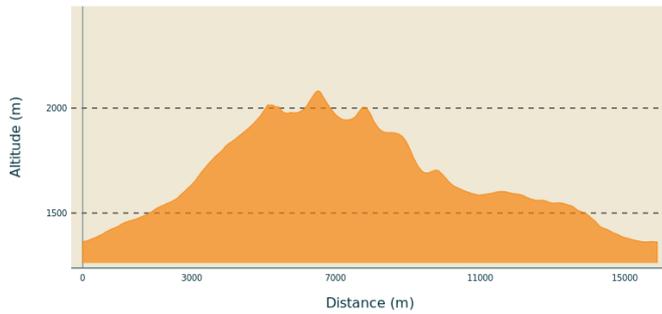
Sur votre chemin...



 Lac des Monges (A)

Toutes les informations pratiques

Profil altimétrique



Altitude min 1362 m
Altitude max 2082 m

Transports

Limitons les déplacements en voiture, pensons aux transports en commun et au covoiturage. Tous les transports en commun sur zou.maregionsud.fr

Accès routier

Depuis Sisteron (35 km), prendre la D951 puis la D1 direction Clamensane. Peu avant Bayons, tourner à droite en direction d'Esparron-la-Bâtie. 150m avant le village, prendre à gauche l'épingle en direction du hameau du Pont (500m) puis à droite la piste qui remonte le ravin jusqu'au parking (2km).

Parking conseillé

En bord de piste aux abords du gué de Garnaysse, Bayons.

Lieux de renseignement

Agence de Développement des Alpes de Haute-Provence
8 rue Bad-Mergentheim, 04005 Digne-Bains Cedex
<https://www.tourisme-alpes-haute-provence.com/>

Office de tourisme Sisteron Buëch
1 Place de la République, 04200 Sisteron

sisteron@sisteron-buech.fr
Tel : +33 (0)4 92 61 36 50
<http://www.sisteron-buech.fr/>



Sur votre chemin...



Lac des Monges (A)

Le lac des Monges est un lac artificiel créé en 1970 à l'occasion de l'ouverture de la piste forestière. Au départ, le site était un marécage et avec la digue, le lac s'est formé petit à petit (alimenté par la fonte des neiges et la pluviométrie). Sa profondeur a des fluctuations importantes, de 1,80 m à 2 m. La société de pêche de Sisteron a procédé à de nombreux alevinages (différentes espèces : truite, omble chevalier, carpe...) mais seules les tanches résistent. La pêche est autorisée (carte pêche classique).
Crédit photo : ADRI 04